

Texte action du CFR FSU Hauts de France du 2 juillet 2018 Arras



Un an après son élection, le « nouveau monde » d'Emmanuel Macron se définit par un pur projet libéral éloigné des valeurs d'égalité, de justice et qui ne répond pas aux questions sociales et environnementales. Sous couvert de discours modernistes, des reculs sociaux majeurs sont en cours faisant toujours la part belle aux plus fortunés. Les questions de garanties collectives des droits, d'égalité entre les femmes et les hommes, d'emploi de qualité pour toutes et tous, d'éducation et de formation, d'égalité et de justice sociale, d'environnement, de libertés syndicales restent au cœur des préoccupations des citoyen-nes. Ainsi les mesures sur la biodiversité et l'agroalimentaire montrent le refus du gouvernement à conduire les nécessaires évolutions pour obtenir de réels progrès dans ces domaines.

Aujourd'hui, dans l'opinion les inquiétudes et les mécontentements grandissent. Les mobilisations sont nombreuses comme à la SNCF, Air France ou dans la fonction publique, en faveur des migrant-es ...mais aussi chez les jeunes qui souhaitent une réelle démocratisation de l'université ou encore chez les retraités qui exigent de meilleures conditions de vie.

Tous ces mouvements ont un point commun : la nécessité de préserver et conforter notre modèle social fondé sur des valeurs et principes notamment de ceux d'égalité et de solidarité.

En stigmatisant et en focalisant les attaques sur le statut des agent.es de la SNCF et de la Fonction publique, au motif de prétendus « privilèges insupportables », en surfant sur les dysfonctionnements, les insuffisances de moyens des services publics, liés aux renoncements et aux choix budgétaires de l'État imposé dans le pacte de stabilité de l'Union Européenne, c'est le principe même du service public qui est ciblé. Pourtant, dans un contexte d'augmentation des besoins sociaux (vieillesse de la population, chômage de masse, précarisation, montée des inégalités et de la pauvreté...), les services publics contribuent, par leur action de redistribution, à atténuer les inégalités sociales, territoriales, dans un pays qui n'est pas sur-administré, comme l'indiquent les études et comparaisons internationales. Les moyens et recettes pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscale existent et doivent être utilisés contrairement à la politique fiscale actuelle du gouvernement

La FSU réaffirme son attachement au Service public qui permet d'assurer, en dehors des règles du marché et de la concurrence, l'accès de chacun-e à des services essentiels et de garantir collectivement des droits dans le respect de l'intérêt général. Confortés, améliorés et étendus, les services publics doivent également nous permettre de relever, solidairement, les défis actuels et à venir, en intégrant de plus en plus les transitions climatiques et environnementales.

Le programme action publique 2022 avait pour objectif de baisser la dépense publique de 4 points de PIB sur le quinquennat (suppression de 120 000 postes de fonctionnaires, abandon de missions, gel de la valeur du point d'indice...) accompagné de propositions de réforme des administrations pour des services publics prétendument plus efficaces avec des perspectives d'externalisations, de privatisations, voire de suppressions de missions.

La FSU estime que les mesures que s'appête à prendre le gouvernement pour l'avenir de la Fonction publique et de ses agent-es seraient des régressions majeures. Il a d'ores et déjà lancé 4 « chantiers » dans la Fonction publique : « instances de dialogue social », « recours accru aux contractuels », « rémunérations individualisées » et « mobilités ». Les projets qui y sont présentés remettent en cause des aspects fondamentaux du statut. La FSU s'oppose à l'extension annoncée du recours à des agents non titulaires, elle continue d'intervenir pour un plan de titularisation. Elle défend l'existence et le renforcement du rôle des CHSCT et s'oppose à la diminution annoncée des prérogatives des CAP qui ne seraient plus consultées sur les projets de mouvement des personnels, l'établissement des listes d'aptitude et des tableaux d'avancement annuels nominatifs, certaines sanctions disciplinaires...

Le rendez-vous salarial, avancé à la mi-juin sous la pression syndicale, s'est soldé par un presque « non rendez-vous » avec le refus d'une revalorisation du point d'indice des fonctionnaires et l'annonce **éventuelle** en octobre de quelques mesures à la marge comme la reprise du calendrier PPCR au 1^{er} janvier 2019, la revalorisation des frais de mission et de l'indemnité kilométrique, la reconduction de la GIPA pour 2018 ...

Les Retraités de la FSU continueront à se mobiliser avec le groupe des 9, à revendiquer la fin du gel des pensions, l'annulation de la hausse de la CSG et à revaloriser toutes les pensions.

Face à l'offensive sans précédent du gouvernement qui prépare de nouvelles attaques contre les retraites, la FSU entend prendre toute sa place dans la bataille pour mettre en échec ces contre-réformes. Avec les autres organisations syndicales, nous entendons construire une rentrée sous le signe des mobilisations. Offrir un débouché syndical combatif est le meilleur moyen de mobiliser pour les élections professionnelles et d'assurer une progression d'un syndicalisme de transformation sociale.

Dans l'Education déjà fort malmenée par bon nombre de réformes précédentes, le gouvernement actuel mène une politique de tri social.

La FSU a contribué à construire les mobilisations contre les réformes du lycée général technologique et du baccalauréat, du lycée professionnel et de l'affectation dans le supérieur avec Parcoursup. Elle doit, dès à présent, poursuivre et développer les mobilisations afin de mettre en échec ces réformes.

Dans les collèges et les lycées, la mainmise sur les programmes par le ministère de l'Education nationale se poursuit avec des commandes au Conseil Supérieur des Programmes, de repères annuels et d'ajustements de programmes. Cette même logique est à l'œuvre dans le 1^{er} degré avec des guides « pour enseigner la lecture et l'écriture au CP », signe de la volonté de mettre au pas les enseignants.

La dernière réforme en date, celle de la formation professionnelle adoptée en 1^{ère} lecture au parlement, impactera :

- l'apprentissage (contrat moins protecteur pour les apprenti-es, dérégulation de l'offre de formation et concurrence avec les lycées professionnelles, retour du pré-apprentissage).

- l'orientation scolaire et la suppression des CIO et des DRONISEP (Délégations Régionales de l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions). Les CIO seront fermés sous le prétexte de traiter l'information sur les voies de formation et les métiers dans un cadre national. C'est la remise en cause de l'objectivité et de l'impartialité de l'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

- l'assurance chômage (contrôle accru des chômeur-ses et aggravation des sanctions, transfert du contrôle de l'Etat à Pôle Emploi ...)

Le CFR Hauts de France réaffirme son soutien aux personnels engagés contre ces réformes et s'associe à toutes ces mobilisations qui permettront de les mettre en échec.



Fusion des académies LILLE-AMIENS

Le CFR Hauts de France s'oppose au projet de fusion des académies de Lille et Amiens. Cette fusion sera synonyme de dégradation pour les usagers dans le fonctionnement du service public, éloignant davantage la prise de décision des besoins locaux. De même, cette régionalisation de la décision remet en cause une politique nationale éducative qui doit garantir l'égalité de traitement des usagers et des personnels.

Il exige le maintien et l'amélioration du modèle académique actuel ainsi que les créations de postes nécessaires.

Le CFR Hauts de France refuse :

→ la fusion des académies de Lille et Amiens et le un pilotage intégral à échelle grande région

→ les suppressions de postes, les mutations fonctionnelles ou géographiques imposées pour les personnels du rectorat et des DSDEN

→ la perspective d'une réorganisation territoriale qui viserait à réduire le nombre de circonscriptions et à nommer un DASEN sur plusieurs départements

→ la régionalisation du recrutement, des affectations et du mouvement des enseignants ;

→ l'affaiblissement de l'offre éducative sur notre territoire.

Le CFR Haut de France soutient toutes les initiatives qui ont déjà été prises : manifestations et conférences de presse devant le rectorat d'Amiens, pétition contre la fusion des académies de Lille-Amiens et toutes les actions communes qui seront prises par les syndicats, les sections départementales et les personnels.

Le CFR Hauts de France interpellera les parlementaires sur ce sujet

La régionalisation de l'éducation ne peut mener qu'à davantage d'inégalités dans l'accès des jeunes aux qualifications.

Elections professionnelles dans la Fonction Publique

Les élections professionnelles dans la fonction publique auront lieu du **jeudi 29 novembre au 6 décembre 2018**. La FSU, ses sections départementales et ses syndicats nationaux se sont mis en ordre de bataille pour lui permettre de redevenir la première organisation représentative dans la fonction publique d'Etat et de développer notre représentativité dans la fonction publique territoriale. Le CFR Hauts de France rappelle l'implication de toutes les sections départementales et des syndicats nationaux, pour permettre au SNUTER de prendre toute sa place au sein de la FPT. Il relaiera les informations nécessaires à la campagne électorale. **Pour réaliser cet objectif, le SNUTER va transmettre un calendrier clair des opérations, des outils et des besoins aux syndicats nationaux de la FSU selon leur champ d'intervention lycées généraux, technologiques et professionnels, collèges, écoles primaires, ...) (dans les plus brefs délais ou dès le début septembre). D'ores et déjà sont prévues des listes dans les Centres départementaux de gestion du 59 et du 60, Conseils Départementaux de l'Oise, du Nord et de l'Aisne, Conseil Régional.**

Pôle-Emploi

Dans le secteur public de l'emploi, les attaques gouvernementales sont à l'œuvre avec la loi dite « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Le gouvernement souhaite notamment, renforcer le contrôle des chômeurs en augmentant très fortement le nombre de salariés chargés de cette activité, en utilisant la mécanique de l'offre d'emploi (ORE) qui permettrait d'obliger les demandeurs d'accepter les emplois de moindre qualité (lieu, salaire, durée, ...) ou qui permettrait de les radier de façon massive.



Dans le cadre des réductions budgétaires du service public, le gouvernement a annoncé des suppressions de postes par milliers à Pôle Emploi, à hauteur de 4000 postes ou d'ETP (équivalent temps plein). Cette diminution d'effectif aura des conséquences importantes sur les missions rendues par les salariés auprès des usagers. La FSU et ses syndicats seront à l'initiative pour, dès maintenant, informer les collègues pour qu'à la rentrée, la mobilisation soit la plus forte et le plus large possible.

Justice

Au ministère de la justice, le projet de loi programmation justice 2018, issu de consultations précipitées des organisations syndicales dans le cadre des « chantiers justice », est en pause depuis qu'il a été déposé au Sénat le 20 avril dernier. Si les débats parlementaires semblent reportés au second semestre, la FSU continue de dénoncer un projet qui délègue une partie du contentieux à des plates-formes numériques, et qui entend réviser le périmètre d'action et les missions des différentes administrations, faisant ainsi reculer le service public. Tout ceci aboutirait à l'éloignement des justiciables des lieux de décisions et à la dégradation des conditions de travail des personnels.

Pour la PJJ, ce projet de loi prévoit notamment la création de 20 nouveaux centres fermés, faisant fi de l'échec de ces structures pourtant dénoncées par de nombreuses instances ou personnes indépendantes et reconnues comme la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, la Contrôleure Générale des Lieux Privatifs de Libertés.

Le SNPES-PJJ et la FSU continuent de dénoncer avec ses partenaires (Syndicat de la Magistrature, Syndicat des Avocats de France, Observatoire International des Prisons et Ligue des Droits de l'Homme), ces orientations qui participent à l'augmentation toujours significative du nombre d'adolescent.e.s incarcéré.e.s : 872 en détention au 1er avril 2018 .

Ils exigent la réorientation des moyens dédiés à l'enfermement vers des structures éducatives.

Migrants et réfugiés

Le Sénat a ouvert il y a quelques jours un débat sur le projet de loi « Immigration maîtrisée, droit d'asile effectif et intégration réussie » qui sous couvert d'un discours équilibré entre humanisme et fermeté, vise l'immigration qualifiée d'irrégulière. Cette immigration ferait peser sur notre pays une véritable « pression migratoire », constituerait un « appel d'air » -expression empruntée sans aucune réticence à l'extrême droite- ce qui est par ailleurs démenti par les recherches sur le sujet.

Sa vision « humaniste », le gouvernement en témoigne chaque fois qu'il poursuit des citoyens venant en aide aux migrants, y compris aux enfants et mineurs isolés. Il en témoigne chaque fois qu'il refuse aux mineurs isolés la protection à laquelle ils ont encore droit. Il en témoigne dans ce projet de loi qui durcit encore le droit d'asile, rend encore plus difficile l'obtention d'un titre de séjour, renforce la détention en centres de rétention -y compris d'enfants- et s'aligne sur l'idéologie réactionnaire et mensongère à l'œuvre dans toute l'Europe. Pays après pays, on ne compte plus en effet les prises de position et projets de lois visant à refuser tout accueil des réfugiés, victimes de guerres, de dictatures, de persécutions, des conséquences des politiques économiques libérales ...et à faire de l'Europe une forteresse.

Le CFR Hauts de France dénonce la politique de ce gouvernement et notamment son refus d'accueillir l'Aquarius alors même que la France est très loin d'avoir accueilli les 12500 migrants prévus lors des accords de 2015.

Il appelle à se mobiliser pour faire avancer une autre politique migratoire et développer des idées progressistes en matière d'accueil, d'asile, de titres de séjour et de protection des mineurs.

Il appelle à poursuivre jusqu'au 8 juillet la participation aux dernières étapes de la Marche Vintimille-Calais, soutenue par les associations, syndicats et partis politiques engagés pour une autre politique d'accueil des migrants.

Vote pour 26 : unanimité